

DÉMOCRATIE - ÉDUCATION - MÉTIER - APPRENTISSAGE - INCLUSION - INNOVATION - NUMÉRIQUE

Le dispositif e-TAC

Université de Lorraine, laboratoire PERSEUS



Transition écologique

Insertion professionnelle

Citoyenneté et inclusion

SOMMAIRE

- 2 **Sommaire**
- 3 **Editorial**
- 4 **En #bref et en #brèves**
- 5 **Insertion pro : la Marine recrute**
6 **Lorrains rejoignent la Marine nationale**
- 6 **Dossier Ukraine : 2ème volet**
- 13 **Personnalité inspirante, le portrait du mois**
- 14 **Handicap & Inclusion:**
que promettent les candidats à la Présidentielle 2022 ?
- 17 **Actualité numérique de l'académie de Nancy Metz**
- 21 **Insertion pro : la Marine recrute**
Dans les métiers de la restauration
- 24 **Apprentissage : Combien des élèves qui souhaitent entrer en ap-**
prentissage après la 3ème obtiennent effectivement ce statut (DEPP)
- 26 **les NEETs, les 15-29 ans qui ne sont «ni en emploi, ni en**
études, ni en formation» ont le plus souvent décrochés
- 27 **J-P Brighelli propose de confier «l'instruction pu-**
blique» aux collectivités (ouvrage)
- 28 **Qu'est qu'un D.U.-diplôme universitaire**
- 30 **L'actu écolo**
- 32 **Les dernières lois en faveur de la protection animale**
- 34 **La chronique des faits internationaux**
- 37 **Journée internationale du sport au service du développement et de la**
paix : les missions de l'ONG française Play international au Kosovo

« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions .P.I.C.U.R.E.

Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro :

Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO

et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA et la DANE de l'académie de Nancy-Metz

Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés

Mèl: philippe.TM@editions-epicure.fr - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER

Dépôt légal : à parution Avril 2022 ISSN 2649-1516

Conception graphique : Dwd - Contact : cedric@dwd.fr

Photo couverture :



Mon coup de coeur pour « petite nature »

Il faut voir «Petite nature», qui est sorti sur les écrans ce 9 mars. Ce film de Samuel Theis a obtenu le prix du long métrage au festival du film d'éducation d'Evreux. Johnny est un élève de CM2 dans une école de Forbach. Il est élevé par une mère célibataire, sans doute, même si le film ne le dit pas explicitement, une manouche sédentarisée, quoi qu'il en soit, dans un milieu où les ressources financières sont rares, et où les références ne correspondent pas à celles de l'école. Il est beau comme un ange, il est timide, il est à la limite de l'échec scolaire parce qu'il n'ose pas réussir. Il est fasciné par l'enseignant. Et la fascination est vite réciproque. Elle touche aussi sa compagne, une femme qui travaille dans une institution culturelle, rapidement séduite par cet enfant prêt à tout pour quitter un milieu qui le condamne socialement. Elle est touchée par ses efforts pour entrer dans l'intimité de ce couple qu'il idéalise, pour se faire adopter, aimer de cet homme et de cette femme qui incarnent un mode de vie rêvé.

Il faut voir ce film pour le plaisir d'un très beau film, magnifiquement interprété, servi par une caméra qui est toujours à la bonne distance des personnages et par des dialogues qu'on croirait saisis sur le vif. Il faut le voir aussi parce qu'il nous montre comment, à tout moment, une relation pédagogique risque d'échapper à la rationalité des enfants comme des adultes. La science, pédagogie, sociologie, psychologie, neuro-cognitivisme, peut bien sûr aider les enseignants à comprendre comment ils peuvent, à leur tour, aider les enfants à apprendre. Il n'y a là-dessus, aucun doute.

Mais jamais elle ne dira tout de ce qui se noue entre tous les acteurs, toutes les consciences et les inconsciences qui font une classe, ni rien des «micro décisions» que l'enseignant est amené à prendre à tout moment, pour éviter les dérapages et pour que la dynamique du collectif soit positive. Il faut voir ce film parce qu'il présente sous une forme exacerbée, poussée à l'extrême - on pense un instant au Théorème de Pasolini -, ce que signifie enseigner.

Que dire de la décision des Taliban de fermer les collèges et lycées pour les Afghanes risque d'empêcher l'octroi des aides internationales", la Banque mondiale avait annoncé la veille la suspension de quatre



PHILIPPE TOUZEAU-MENONI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

projets (environ 541 millions d'euros) qui étaient pourtant prêts à être mis en œuvre par des agences des Nations unies afin de soutenir plusieurs initiatives, notamment dans le secteur de l'éducation.

En cause, le choix des Taliban de revenir sur leur décision de permettre aux filles d'étudier dans le secondaire, seulement quelques heures à peine après la réouverture annoncée. Mais si cette volte-face "a provoqué une vague d'indignation dans le monde et chez les femmes afghanes", au-delà de compromettre la reconnaissance internationale du régime de ces islamistes fondamentalistes ce sont surtout les milliards d'euros d'aide internationale prévus pour sortir l'Afghanistan d'une profonde crise économique et humanitaire dont il est question, car la communauté internationale a fait du droit à l'éducation pour toutes et tous une condition de l'octroi de cette aide.

Le chef du Programme des nations unies pour le développement (PNUD), Achim Steiner, a ainsi prévenu que l'aide de la communauté internationale pourrait aller vers d'autres crises humanitaires dans le monde si les Taliban tardaient à rouvrir les collèges et les lycées pour filles en Afghanistan. A suivre

Les mini-entreprise innovantes au lycée Prouvé (grand Est) et Marie de champagne



Le recteur HUART s'est rendu courant mars 2022, au lycée Jean-Prouvé (lycée des métiers de la gestion de l'énergie et des process) pour rencontrer le groupe de lycéens de 2e TNE (transition numérique énergétique) qui a monté une entreprise éphémère et innovante, le projet «2Quads». Objectif: Création d'une carte «alu» avec deux QR code contenant le CV et la lettre de motivation souvent égarés sous la forme papier / cout :2€

En savoir plus <https://swll.to/vS1q1PG>

La Mini-Entreprise le projet[®] Luciole du Lycée Marie de Champagne

a créé et mis en place une boîte éducative et écologique pour sensibiliser les enfants aux enjeux climatiques, réalisée par les élèves de terminale du CAP Petite enfance, qui contient un CD avec des chansons.

Objectif: «Développer l'esprit d'entreprise, établir un budget, communiquer, développement des compétence, de la réalisation à la vente». Vendu Prix : 10 €, les bénéfices sont versés au profit d'une association d'aide aux enfants prématurés. [Voir la video.](#)

160 mini-entreprises

existent dans la Région académique Grand Est !



Orientation/ Insertion professionnelle Parmi les métiers qui recrutent, l'enseignement

Selon la DARES et France Stratégie, quelque 760 000 postes sont à pourvoir tous les ans d'ici à 2030, soit au total 8,4 millions de postes entre 2019 et 2030. Parmi les métiers qui recrutent figure donc, en seconde position, l'enseignement. Le service statistique du ministère du Travail évalue à près de 329 000 le nombre des départs à la retraite qu'il faudra compenser et n'envisage qu'à la marge des créations nettes de postes (1000) : "Le ralentissement démographique est compensé par l'allongement de la durée des études, l'accompagnement renforcé des élèves (dédoublage des classes) et les besoins d'adaptation des compétences des actifs. De ce fait, l'emploi des enseignants et formateurs restera stable."

Cette année, un peu moins de 20 000 postes ont été mis aux concours externes pour l'enseignement public (9 888 au CRPE, 1 605 à l'agrégation, 5 685 au CAPES - CAPET, 1 445 au CRPLP, 690 au CAPEPS-, auxquels il faut ajouter quelque 20 % de postes pour le privé sous contrat, soit 24 ou 25 000 recrutements).

Les autres métiers qui recrutent sont, en tête, Agents d'entretien (489 000 postes, dont 26 000 créations nettes), Enseignants, Aides à domicile (305 000, dont 98 000 créations), conducteurs de véhicules (301 000, dont 18 000 créations), Aides-soignants (290 000, dont 110 000 créations), cadres des services administratifs, comptables et financiers (288 000 dont 76 000 créations), Cadres commerciaux et techno-commerciaux (285 000 dont 109 000 créations), Infirmiers, sages-femmes (256 000 dont 113 000 créations), Ouvriers qualifiés de la manutention (236 000 dont 79 000 création), Ingénieurs de l'informatique (190 000 dont 115 000 créations), Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment (177 000, dont 27 000 créations), Vendeurs (167 000), "Médecins et assimilés" (163 000 dont près 50 000 créations), Techniciens et agents de la maintenance (161 000 dont 48 000 créations), Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (165 000 dont 75 000 créations).

Le rapport de la DARES (196 p. [ici](#) (PDF))

LA MARINE - RÉGION GRAND EST

6 LORRAINS REJOIGNENT L'ÉQUIPAGE DE LA MARINE NATIONALE



Ce mardi 29 mars 2022, six Lorrains sont venus au lycée Jean Prouvé à Nancy pour signer leur mise en route avant de rejoindre les rangs de l'école de Maistrance.



L'une de ces nouvelles recrues est Yann, 21 ans, ancien élève de ce lycée partenaire de la Marine nationale. Il a eu l'occasion d'expliquer son parcours devant ses camarades : **«Après une préparation militaire Marine (PMM) à Nancy, je me suis engagé une première fois dans la Marine en octobre 2019 mais malheureusement j'ai renoncé à mon contrat pour des raisons personnelles. J'ai cependant toujours gardé en tête l'envie de revenir au sein de cette institution et me revoilà. Ce qui me plaît dans la Marine, c'est de pouvoir servir mon pays, de voyager tout en pouvant exercer un métier passionnant et évoluer»** témoigne le jeune garçon qui deviendra sous peu détecteur !

L'école de Maistrance est une école formant les futurs officiers mariniers (sous-officiers de la Marine nationale). Accessible dès le BAC dans n'importe quelles filières jusqu'à BAC+3, c'est une formation militaire et maritime de 4 mois. À la suite de cette formation, les jeunes marins sont envoyés dans différentes écoles de spécialité pour apprendre leur métier.

Ces six nouvelles recrues lorraines ont choisi des parcours différents dont quatre d'entre eux deviendront détecteurs et seront ainsi au cœur de la conduite des opérations pour fournir des informations vitales au commandement sur la situation tactique autour du bâtiment de combat. C'est le cas pour Yann, mais également de Romain, 23 ans, qui a toujours eu envie de s'engager dans la Marine nationale **«mais c'est après un BTS en électronique et communication au lycée Loritz à Nancy que j'ai décidé de sauter le pas»** confie-t-il.

Joseph, 27 ans, a souhaité lui changer de voie en passant du webdesign à la détection afin de **«découvrir un environnement de travail atypique et servir mon pays»**.

Jordan était assistant d'éducation au collège Val de Sarre à Grosbliederstroff avant de s'engager dans la Marine comme détecteur, où il va suivre les traces de son frère **«marin également, mais de spécialité marin-pompier»**.

Pour postuler !

<https://www.lamarinerecrite.fr/rejoignez-l-equipage/offres-d-emploi/detecteur-h/f>

Antoine, né à Epinal, a décidé de devenir cuisinier auprès son BTS en management hôtellerie et restauration au lycée professionnel Jean Baptiste Siméon Chardin à Gérardmer et une première expérience professionnelle à l'Hostellerie La Cheneaudière à Colroy-la-Roche (67). **«Je souhaitais vivre mon métier dans un environnement militaire, atypique, et c'est tout à fait ce qu'offre la Marine»**.

Pour postuler ! <https://www.lamarinerecrite.fr/restauration>

Enfin, Nathan a choisi de devenir mécanicien d'armes à la suite d'une préparation militaire marine (PMM) et un BAC PRO maintenance des équipements industriels (MEI) en 2021 au Lycée Polyvalent Pierre Mendès France à Epinal. Spécialiste en hydraulique, pneumatique et automatismes, le technicien armes et munitions assure la maintenance des systèmes d'armes (canons, missiles, torpilles...), il prépare, réalise et supervise les tirs, et assure également la veille optique à la mer qui complète le système de détection radar.

Pour postuler !

<https://www.lamarinerecrite.fr/metiers-et-formations/tous-les-metiers/technicienarmes-et-munitions>

Nous souhaitons tous à ces jeunes Lorrains bon vent bonne mer et une très belle expérience au sein de la Marine nationale.



GUERRE EN UKRAINE





Alors que nous rédigeons cet article, les nouvelles terrifiantes rapportant le massacre de civils dans la ville de Boutcha affluent. Les images terribles qui nous parviennent marquent un tournant dans cette guerre qui dure déjà depuis plus d'un mois.

La guerre d'agression engagée par la Russie le 24 février dernier connaît déjà une rupture majeure : une nette victoire ukrainienne dans la bataille de Kiev qui a vite fait place à la découverte de massacres.

Les Russes ont bombardé quotidiennement et massivement certaines villes (Marioupol au premier chef, mais également Soumy, Nikolaïev et Kharkiv). L'attention s'était ensuite déplacée sur la bataille de Kiev où depuis l'origine les Russes s'efforçaient d'encercler la capitale afin vraisemblablement de la soumettre au feu roulant de leur artillerie. Dès les premiers jours cette tentative s'est heurtée à la défense acharnée des Ukrainiens. Le combat s'est alors enlisé dans une guerre de position autour de municipalités martyres de Boutcha (avant le conflit, agréable ville de la grande banlieue kiévienne que l'on pourrait comparer à Chantilly ou Rambouillet), d'Irpin ou de Gostomel. Si les Ukrainiens avaient réussi à stopper la menace d'encercllement, l'issue des combats restait incertaine.

Comme dans toute guerre, la capitale, centre névralgique du pouvoir, revêt une importance symbolique et ce n'est pas sans raison que le Kremlin en avait fait son objectif prioritaire à prendre dans les tout premiers jours de l'offensive.

Le conflit prend désormais une autre tournure avec le caractère insoutenable des crimes de guerre commis par les Russes.

Aussitôt les Russes partis, les réseaux sociaux ont été submergés de photos accablantes montrant des fosses communes ou des civils, souvent les mains liées derrière le dos, abattus dans la rue ou devant leur maison.

Des corps de femmes à moitié dénudés et brûlés ont également été découverts confirmant ainsi les témoignages faisant déjà état de pratiques répandues de viols au sein de l'armée russe.

Il est encore trop tôt pour savoir si ces massacres ont été ordonnés ou planifiés ou s'ils sont le fait des soldats livrés à eux-mêmes.

La vague d'émotion, d'indignation et de colère vis-à-vis des actes barbares commis des soldats russes au Nord de Kiev ne fait que se lever au sein des opinions publiques occidentales. Ils appellent une condamnation sans appel qui mette au ban des États civilisés la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité.

Le maintien des relations économiques avec la Russie (y compris achat de gaz et de pétrole) sera de plus en plus difficile à justifier auprès des opinions publiques.

Ces atrocités ne peuvent que renforcer la détermination de toute la population ukrainienne contre l'envahisseur russe considéré désormais unanimement comme barbare. La guerre a sans doute franchi un nouveau palier, cette fois vers toujours plus de cruauté, de radicalité et d'agressivité. Après de tels crimes, le fossé ne peut que se creuser entre les deux peuples que V. Poutine estimait « ne faire qu'un ».

Si déjà, un grand nombre d'États ont pris des mesures contre la Russie, quelles soient économiques, juridiques ou diplomatiques, nous verrons aussi que d'autres continuent de la soutenir, parfois de manière explicite, parfois sous couvert d'enjeux politiques et économiques.

Peace for
Ukraine

Conséquences humanitaires

Le nombre de réfugiés ukrainiens a franchi la barre des 4 millions

L'exil des Ukrainiens se poursuit à un rythme soutenu. Le nombre de réfugiés qui ont quitté leur pays depuis l'invasion russe le 24 février a franchi, mercredi 30 mars, la barre symbolique des 4 millions de personnes, selon un dernier décompte du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Au total, il s'agit exactement de 4.019.287 réfugiés, essentiellement des femmes et des enfants, qui ont quittés le pays pour fuir la guerre, selon le chiffre actualisé du site du HCR

. Parmi ces 4 millions de personnes ayant fui la guerre, l'Agence de l'ONU pour les migrations (OIM) estime qu'il y a plus de 204.000 ressortissants de pays tiers.

L'Europe n'a pas connu de tels déplacements de populations depuis la Seconde Guerre mondiale. Le nombre de réfugiés dépasse désormais la projection initiale faite par le HCR au début de la guerre. Le 1er dernier, l'ONU estimait que 12 millions de personnes à l'intérieur de l'Ukraine auraient besoin d'assistance et de protection, tandis que plus de 4 millions de réfugiés venus d'Ukraine pourraient avoir besoin de protection et de soutien dans les pays voisins au cours des prochains mois.



Selon l'Agence de l'ONU pour les réfugiés, la Pologne en accueille à elle seule plus de 2,3 millions. Plus de 608.000 sont entrés en Roumanie, plus de 387.000 sont allés en Moldavie et environ 364.000 sont entrés en Hongrie depuis le début de la guerre le 24 février. La Slovaquie en a accueilli plus de 281.000 réfugiés.

De son côté, la Russie a recensé plus de 350.000 réfugiés ukrainiens alors que la Biélorussie fait état de près de 11.000 réfugiés.

Au total, plus de dix millions de personnes, soit près d'un quart de la population, ont dû quitter leur foyer soit en traversant la frontière pour trouver refuge dans les pays limitrophes, soit en trouvant refuge ailleurs en Ukraine. Près de 6,5 millions le nombre de déplacés à l'intérieur du pays, selon un décompte établi le 16 mars dernier par l'ONU.

Source : ONU Info.



Pourquoi parle-t-on d'une crise alimentaire à venir ?

Depuis le début de l'invasion, un certain nombre d'États s'inquiète des conséquences que pourraient avoir le conflit sur la sécurité alimentaire et l'agriculture.

En effet, plusieurs pays à faibles revenus sont fortement dépendants à l'égard des exportations de produits agricoles et engrais russes et ukrainiens. Cette guerre pourrait et a déjà un impact sur les échanges commerciaux, les prix, la production et le transport agricoles, la sécurité alimentaire mondiale, l'énergie, et l'économie mondiale.

Le grenier à blé de l'Europe

La Russie et l'Ukraine comptent parmi les plus importants producteurs de produits agricoles au monde. Les deux pays sont des exportateurs nets de produits agricoles et jouent un rôle de premier plan dans l'approvisionnement des marchés mondiaux de denrées alimentaires et d'engrais, où l'offre exportable est souvent concentrée dans une poignée de pays. Cette concentration pourrait exposer ces marchés à une vulnérabilité accrue aux chocs et à la volatilité.

En 2021, la Russie et l'Ukraine se classaient parmi les trois premiers exportateurs mondiaux de blé, de maïs, de colza, de graines de tournesol et d'huile de tournesol. La Russie est le premier exportateur mondial de blé, et l'Ukraine le cinquième. Ensemble, elles fournissent 19 % de l'orge, 14 % du blé et 4 % du maïs, soit plus d'un tiers des exportations mondiales de céréales. Elles sont également les principaux fournisseurs de colza et représentent 52 % du marché mondial des exportations d'huile de tournesol.

En janvier 2021, environ 30 % de la population ukrainienne (soit 12,6 millions de personnes) vivait en milieu rural. L'agriculture occupe une place centrale dans l'économie du pays et les moyens d'existence des populations rurales, et représente 9% du produit intérieur brut. En janvier 2021, environ 30 % de la population ukrainienne (soit 12,6 millions de personnes) vivait en milieu rural. L'agriculture occupe une place centrale dans l'économie du pays et les moyens d'existence des populations rurales, et représente 9% du produit intérieur brut.

Conséquences économiques

En Ukraine, la récente escalade du conflit a déjà entraîné la fermeture de ports et des répercussions majeures sur les exportations de céréales et d'huiles végétales. L'Ukraine ne sera en outre pas forcément en mesure de récolter ses cultures pendant la durée du conflit. Une grande incertitude entoure également les perspectives d'exportation de la Russie à l'avenir.

Les prix des denrées alimentaires, déjà en hausse depuis le second semestre 2020, ont atteint un niveau record en février 2022 en raison de la forte demande, des coûts des intrants et du transport, et des perturbations portuaires. Les prix mondiaux du blé et de l'orge, par exemple, ont augmenté de 31 % au cours de l'année 2021. Les prix de l'huile de colza et de l'huile de tournesol ont augmenté de plus de 60%.

Pays impactés

Parmi les principaux importateurs mondiaux de blé, l'Égypte, la Turquie, le Bangladesh et l'Iran s'approvisionnent, en moyenne pour 60% ou plus de leurs importations de blé auprès de l'Ukraine et de la Russie. Le Liban, la Tunisie, le Yémen, la Libye et le Pakistan sont également fortement tributaires de l'Ukraine et de la Russie pour leurs importations de blé, s'approvisionnant en moyenne pour environ la moitié de leurs achats de blé en Ukraine et en Russie.



Réactions en chaîne et sans précédent de la communauté internationale



L'Assemblée générale adopte une résolution exigeant un arrêt immédiat des hostilités par la Russie contre l'Ukraine

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 24 mars une résolution sur les conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine, dans laquelle elle exige un arrêt «immédiat» des hostilités par la Russie contre l'Ukraine.

Le texte, intitulé Conséquences humanitaires de l'agression contre l'Ukraine et présenté par l'Ukraine, a été adopté par 140 votes pour, 5 votes contre et 38 abstentions. Cette résolution n'est pas contraignante. Le 2 mars, l'Assemblée générale avait déjà adopté une résolution dans laquelle elle exigeait le retrait des forces russes de l'Ukraine.

Le texte adopté «exige une cessation immédiate des hostilités de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, en particulier de toute attaque contre des civils et des biens de caractère civil». Il «exige également que les civils, y compris le personnel humanitaire, les journalistes et les personnes en situation de vulnérabilité, y compris les femmes et les enfants, soient pleinement protégés».

Source : ONU Info.

Ce vote historique de l'Assemblée générale des Nations Unies a permis de mettre en lumière les soutiens affichés de Poutine et par ailleurs d'observer une large abstention d'États. Si pour certains la surprise n'est pas grande, pour d'autres certaines questions se posent: s'agit-il d'un soutien implicite à la Russie ou un vote de contestation vis-à-vis de la politique occidentale souvent critiquée?

Il faut relever, parmi ces abstentionnistes, de grandes puissances comme l'Inde ou la Chine, plusieurs États africains dont l'Algérie, quelques États sud-américains ou encore les ex-États de l'URSS.

On retiendra essentiellement 4 États qui ont voté contre, laissant apparaître un soutien explicite: la Syrie, la Corée du Nord, la Biélorussie et l'Érythrée.



Voting Started		02-Mar-22	11:55:04	
Item 5 - Draft resolution A/ES-11/L.1				
Aggression against Ukraine				
AFGHANISTAN ALBANIA ALGERIA ANDORRA ANGOLA ANTIQUA AND BARBUDA ARGENTINA ARMENIA AUSTRALIA AUSTRIA AZERBAIJAN BANGLADESH BARBADOS BELARUS BELGIUM BELIZE BENIN BHUTAN BOLIVIA BOSNIA-HERZEGOVINA BOTSWANA BRAZIL BRUNEI DARUSSALAM BULGARIA BURKINA FASO BURUNDI CABO VERDE CAMBODIA	CAMBODIA CANADA CENTRAL AFR. REP. CHINA CHILE COLOMBIA COMOROS CONGO COSTA RICA COTE D'IVOIRE CUBA CYPRIUS CZECH REPUBLIC DEM. PR. OF KOREA DEM. REP. OF THE C. DENMARK DOMINICA DOMINICAN REP. ECUADOR EGYPT EL SALVADOR EQUATORIAL GUINEA ESTONIA ETHIOPIA FIJI	FINLAND FRANCE GABON GAMBIA GEORGIA GERMANY GHANA GREECE GRENADA GUATEMALA GUINEA GUINEA-BISSAU HAITI HONDURAS HUNGARY ICELAND INDIA INDONESIA IRAN (ISLAMIC REP.) IRAQ ITALY JAMAICA JAPAN JORDAN KAZAKHSTAN KENYA KIRIBATI	NEPAL NETHERLANDS NEW ZEALAND NICARAGUA NIGER NIGERIA NORTH MACEDONIA NORWAY OMAN PAKISTAN PANAMA PARAGUAY PERU PHILIPPINES POLAND PORTUGAL REP. OF KOREA REP. OF MOLDOVA ROMANIA RUSSIAN FED. RWANDA SAINT KITTS-NEVIS SAINT LUCIA SAINT VINCENT-GR. SAMOA SAN MARINO SAO TOME-PRINCE	SAUDI ARABIA SENEGAL SERBIA SEYCHELLES SIERRA LEONE SINGAPORE SLOVAKIA SLOVENIA SOLOMON ISLANDS SOUTH AFRICA SOUTH SUDAN SPAIN SRI LANKA SURINAME SWITZERLAND SWAZILAND SYRIAN ARAB REP. TAIWAN TAJIKISTAN TANZANIA THAI TIMOR-LESTE TOGO TONGA TRINIDAD-TOBAGO TUNISIA TURKEY TURKMENISTAN TUVALU UGANDA
IN FAVOUR: 141		AGAINST: 5	ABSTENTION: 34	

Infographie - Sanctions de l'UE en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Cette infographie donne un aperçu des sanctions prises jusqu'à présent par l'UE à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie à retrouver [ici](#)).

Sanctions de l'UE en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Sanctions contre des personnes



Gel des avoirs et interdiction de voyager contre

- Vladimir Poutine
- Sergueï Lavrov
- Roman Abramovitch
- députés de la Douma d'État russe
- membres du Conseil national de sécurité
- hauts fonctionnaires
- hommes et femmes d'affaires et oligarques

Mesures financières



- exclusion de sept banques russes du système SWIFT
- restrictions de l'accès de la Russie aux marchés et services financiers de l'UE
- interdiction des transactions avec la Banque centrale russe
- interdiction de fournir des billets de banque libellés en euros à la Russie

Transports

- fermeture de l'espace aérien de l'UE à tous les aéronefs de propriété russe
- restrictions imposées aux exportations vers la Russie de biens de navigation maritime et de technologies de radiocommunication



Énergie



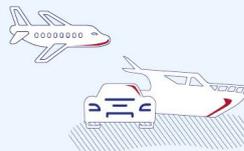
- interdiction des exportations vers la Russie de biens et technologies dans le secteur du raffinage de pétrole
- interdiction des nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie russe

Défense

Restrictions imposées aux exportations vers la Russie de biens et technologies à double usage à des fins militaires



Métaux et produits de luxe



Restrictions des exportations vers la Russie de fer, d'acier et de produits de luxe

Restrictions imposées aux médias

Suspension des activités de radiodiffusion dans l'UE des organes de propagande Sputnik et Russia Today détenus par l'État russe



Mesures diplomatiques



Suspension des dispositions visant à faciliter la délivrance des visas pour ce qui est des diplomates russes et des fonctionnaires et hommes d'affaires russes

Sanctions contre la Biélorussie

En réponse à son implication dans l'agression militaire russe:

- sanctions contre des militaires biélorusses
- exclusion de trois banques biélorusses du système SWIFT
- interdiction des transactions avec la Banque centrale de Biélorussie
- limites aux entrées financières dans l'UE en provenance de Biélorussie
- interdiction de fournir des billets de banque libellés en euros à la Biélorussie
- restrictions commerciales



La Russie peut-elle être condamnée ?

D'ores et déjà, les plus hautes instances juridiques internationales ont été saisies, parmi elles: la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale.

La première a pour vocation de connaître des différends entre États uniquement. L'Ukraine a vite réagi en saisissant la Cour internationale de justice deux jours après le début de l'invasion. De manière un peu originale, l'Ukraine a saisi la Cour sur la base de la Convention pour la prévention et la répression du génocide, accusant la Russie de manipuler ce texte pour justifier son invasion. En effet, la Russie argue qu'un génocide est commis par l'Ukraine contre la communauté russophone du pays et donc que cette «opération militaire» a pour but d'y mettre fin. Après de brèves audiences publiques, une première série de mesures a été prise pour demander notamment à la Russie de stopper toute opération en Ukraine. La procédure suit son cours.

Quant à la Cour pénale internationale, le dossier Ukraine était déjà sur la table depuis 2014, suite au conflit qui l'opposait à la Russie principalement dans le Donbass. L'Ukraine, qui n'est pas partie à la CPI a néanmoins accepté sa compétence. Sur la base des faits nouvellement commis depuis le 24 février 2022, le nouveau Procureur, Karim Khan, a décidé d'ouvrir une enquête et a demandé le soutien des États parties qui ont répondu dans l'immédiat: en tout, plus de 41 États ont décidé de référer la situation au Bureau

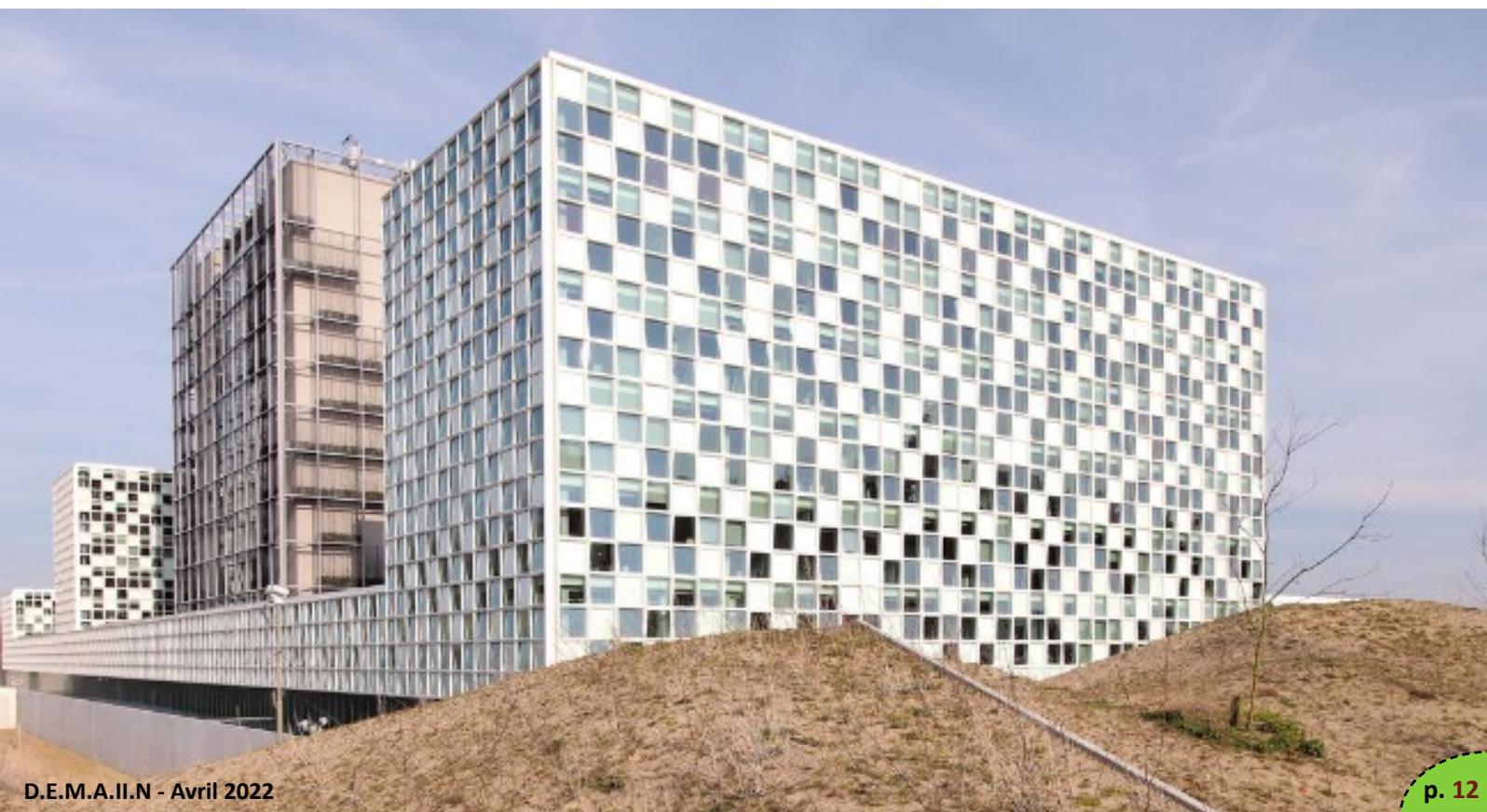
du Procureur, c'est à dire formuler la demande d'ouverture d'une enquête. C'est une situation inédite et exceptionnelle à laquelle tous les États membres de l'Union européenne ont pris part.

Mais concrètement, que risque Poutine ?

Il ne faut pas s'attendre à court ou à moyen terme à obtenir des résultats sur ce volet. La justice pénale internationale met du temps, surtout lorsque les situations sur lesquelles des enquêtes sont ouvertes concernent des pays dits hostiles. La Russie n'est pas partie à la Cour pénale internationale et ne coopérera pas.

Des mandats d'arrêts pourraient être délivrés, sur la base de preuves suffisantes accablantes pour des hauts dignitaires russes dont le Président Poutine, mais cela prendra du temps. Enfin la délivrance de mandats d'arrêts ne préjuge pas des arrestations. A la CPI, plusieurs individus sont sous le coup de mandats d'arrêts et sont toujours en fuite ou non transférés par les autorités des pays concernés (exemple de l'ancien Président du Soudan, Omar El-Beshir).

En parallèle des procédures à titre national ont été ouvertes, notamment au sein de l'Union européenne (France, Suède, Estonie, Lettonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie..) pour crimes de guerre, notamment.



LE PORTRAIT DU MOIS



Nadia Murad

Je pense toujours que le fait d'être obligé de quitter sa maison par peur est l'une des pires injustices auxquelles un être humain puisse être confronté. Tout ce que vous aimez est volé, et vous risquez votre vie pour vivre dans un endroit qui ne signifie rien pour vous et où, parce que vous venez d'un pays désormais connu pour sa guerre et son terrorisme, vous n'êtes pas vraiment désiré.»

- Nadia Murad, extrait de son livre «Pour que je sois la dernière»

Militante des droits de l'homme et lauréate du prix Nobel de la paix 2018, Nadia Murad est une avocate de premier plan pour les survivants de génocides et de violences sexuelles. Son livre est un récit poignant du génocide perpétré contre la minorité ethnoreligieuse yezidi en Irak, de son emprisonnement et de sa condition d'esclave sexuelle, crimes commis par l'État islamique.

La vie paisible de Nadia a été brutalement perturbée en 2014 lorsque l'ISIS a attaqué sa terre natale à Sinjar dans le but de nettoyer ethniquement tous les Yazidis d'Irak. Comme de nombreux groupes minoritaires, les Yezidis ont porté le poids des persécutions historiques. Les femmes, en particulier, ont beaucoup souffert en tant que victimes de violences sexuelles. Après avoir échappé à la captivité, Nadia a commencé à parler au nom de sa communauté et des survivants de violences sexuelles dans le monde entier.

Une grande partie du travail de plaidoyer de Nadia consiste à rencontrer les dirigeants mondiaux pour les sensibiliser au génocide du peuple yezidi et à l'utilisation systémique de la violence sexuelle comme arme de guerre.

Nadia est la présidente l'ONG Nadia's Initiative qui travaille activement à persuader les gouvernements et les organisations internationales de soutenir la réhabilitation de la patrie des Yezidis, ainsi que les survivants de violences sexuelles dans le monde.

En 2016, Nadia est devenue la première ambassadrice de bonne volonté des Nations unies pour la dignité des survivants de la traite des êtres humains. Cette année-là, elle a également reçu le prix Václav Havel du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme et le prix Sakharov pour la liberté de pensée. En 2018, elle a remporté le prix Nobel de la paix avec le Dr Denis Mukwege. Ensemble, ils ont fondé le Fonds mondial pour les survivants. En 2019, Nadia a été nommée défenseur des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

En sa qualité de membre du Conseil consultatif de la France sur l'égalité des sexes, Nadia a plaidé auprès des États membres du G7 pour qu'ils adoptent une législation qui protège et promeut les droits des femmes. Nadia a travaillé avec la mission allemande auprès des Nations unies pour faire adopter la résolution 2467 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui élargit les engagements de l'ONU à mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits. Nadia a également joué un rôle moteur dans la rédaction et l'adoption de la résolution 2379 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui a créé l'équipe d'enquête des Nations unies chargée de promouvoir la responsabilité des crimes commis par l'État islamique (UNITAD).





HANDICAP & INCLUSION

Que promettent les candidats à la Présidentielle 2022 ?

Alors que nous nous apprêtons à nous rendre aux urnes dans quelques jours, les candidats à l'élection présidentielle redoublent d'efforts pour vanter les mérites de leurs programmes respectifs.

Si les sujets sont nombreux, la société et l'école inclusives sont, pour la plupart, un objectif commun dont les politiques doivent être modernisées et ajustées. Si les programmes contiennent tous des mesures relatives au handicap et à l'inclusion, certains candidats apparaissent plus engagés dans leurs promesses en ayant de vraies propositions, concrètes et réalistes.

Notre démarche, au travers de cet article, est simplement de mettre en lumière les mesures proposées par les candidats. Bien entendu, celles-ci ne sont pas exhaustives et donc le choix d'en faire apparaître certaines plus que d'autres ne revient qu'à l'auteur. Par ailleurs, elles sont reflétées telles quelles, c'est à dire telles que formulées dans les programmes.

Les programmes des candidats et, lorsqu'ils existent, les focus sur le handicap, sont disponibles en cliquant sur la photo du candidat.

L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ (AAH)

Pourquoi ce sujet est-il au cœur des débats et de la présidentielle ?

Les associations et l'opposon réclament la déconjugalisation de l'allocation aux adultes en situation de handicap. Elles dénoncent la situation de dépendance des personnes handicapées vis-à-vis de leur conjoint, si l'AAH n'est pas versée. Par trois fois, l'Assemblée nationale a dit non à une individualisation de l'allocation adultes handicapés (la dernière en décembre 2021).

Le gouvernement est contre la «déconjugalisation» qu'il juge inéquitable, car bénéficiant aux modestes comme aux fortunés. Il la présente aussi comme une «impasse» de nature à remettre en cause «l'ensemble du système de protection sociale français fondé sur la solidarité familiale et nationale». La majorité à l'Assemblée a voté une formule jugée «plus redistributive» : un abattement forfaitaire de 5 000 euros sur les revenus du conjoint, soit un gain moyen estimé à 110 euros mensuels pour 120 000 couples à partir du 1er janvier 2022.

«Faut-il déconjugaliser l'allocation aux adultes handicapés ?» : podcast à écouter [ici](#).



Emmanuel Macron 2017-2022 Quel bilan pour l'école inclusive ?

- ✓ La rentrée 2021, c'est plus de 400 000 enfants en situation de handicap scolarisés, soit 24% de plus en 5 ans : une augmentation sans précédent.
- ✓ Les unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) ont été développées, pour accueillir les élèves en situation de handicap. En septembre 2021, on comptait 10014 unités soit une augmentation de 16% depuis septembre 2017.
- ✓ Depuis 2017, les classes adaptées à la scolarisation des enfants autistes ont été multipliées par trois à l'école maternelle et élémentaire avec 319 classes ouvertes sur le territoire en septembre 2021.
- ✓ L'insertion des personnes handicapées dans les études supérieures est également en marche en prenant mieux en compte leurs besoins spécifiques et en faisant respecter le droit à la compensation.
- ✓ Les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) sont mieux recrutés, formés, et travaillent dans deux meilleures conditions. Ils doivent bénéficier d'un contrat d'une durée minimale de 3 ans, renouvelable une fois avant la transformation en CDI et d'une formation initiale de 60h. Leur salaire a été augmenté de 600 euros par an.
- ✓ La coordination entre l'AESH et les parents s'améliore grâce à l'instauration d'un entretien obligatoire.
- ✓ Les AESH sont désormais gérés au niveau départemental, avec la création de pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) pour faciliter la coordination des ressources humaines et éducatives au plus près des élèves en situation de handicap et garantir une meilleure coordination entre les structures de l'éducation nationale et le secteur médical et médico-social.

Nathalie Arthaud



- ✓ Tous les besoins nécessaires à la compensation de la perte d'autonomie – qu'elle soit liée à un handicap ou au vieillissement – devraient être pris en charge par la collectivité
- ✓ Déconjugaliser et revaloriser l'Allocation Adulte Handicapé

.....

- ✓ Déconjugaliser et revaloriser l'Allocation Adulte Handicapé (160 € pour atteindre le seuil de pauvreté de 1 060 € et la maintenir au moins au niveau de ce seuil)
- ✓ Encourager le développement de l'apprentissage de la Langue des Signes Française
- ✓ Revoir le dispositif d'insertion à l'école des enfants en situation de handicap et garantir une prise en charge par l'éducation nationale dès l'âge de 3 ans



Nicolas Dupont-Aignan

.....



- ✓ Des postes plus nombreux seront ouverts au recrutement de personnes handicapées.
- ✓ 90 000 postes d'assistant-e-s seront créés pour les enfants en situation de handicap (AESH).
- ✓ L'allocation pour adultes handicapés (AAH) sera déconjugalisée et un revenu d'existence sera destiné aux personnes qui ne peuvent travailler.
- ✓ Le parcours professionnel sera protégé de toute discrimination, et les obligations légales des entreprises seront renforcées en matière d'embauches et d'adaptation aux personnes porteuses de handicap.

.....



- ✓ Doter les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) d'un statut pérenne, qui les sorte de la précarité et garantisse la qualité de cette fonction essentielle.
- ✓ La formation de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale sera renforcée autour du projet d'école inclusive.
- ✓ Individualisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

.....



- ✓ Définir une politique des handicaps, y compris non visibles.
- ✓ Restructurer les Maisons départementales de personnes handicapées pour réduire les délais de prise en charge.
- ✓ Déconjugaliser l'allocation aux adultes handicapés, c'est-à-dire quel que soit le revenu du conjoint.
- ✓ Former et revaloriser les accompagnants d'élèves en situation de handicap.
- ✓ Revaloriser le statut et le salaire des aidants qui s'occupent de personnes en situation de handicap

.....



- ✓ Revaloriser et augmenter la durée des aides destinées aux proches aidants
- ✓ Appliquer la loi relative à l'accès à tous les lieux et transports publics
- ✓ Déconjugaliser et revaloriser l'Allocation Adulte Handicapé
- ✓ Améliorer l'accès à l'emploi durable des personnes en situation de handicap
- ✓ Lancer un grand plan pour l'accès à la scolarité des enfants touchés par le handicap

✓ Aider les couples en déconjugalisant l'allocation adultes handicapés (AAH)

✓ Recrutement et formation de 50 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) supplémentaires et en étendant cet accompagnement à l'enseignement supérieur

✗ Donner à chaque élève porteur d'un handicap la possibilité d'être accueilli, accompagné et scolarisé en milieu adapté lorsque cela est nécessaire en développant les établissements et services spécialisés sur tout le territoire*

*Pourquoi avons-nous jugé cette proposition comme négative ? Lire [ici](#) et [ici](#) des articles expliquant les déclarations d'Eric Zemmour sur le handicap et l'inclusion. «(...) L'obsession de l'inclusion est une mauvaise manière faite aux autres enfants, et à ces enfants-là qui sont, les pauvres, complètement dépassés par les autres. »



Eric Zemmour

✓ Abaisser à dix le nombre maximum d'élèves par classe en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et garantir à chaque élève une place dans une structure ULIS, en ouvrant le nombre de structures nécessaires

✓ Augmenter le nombre des enseignant-es référent-es pour la scolarisation des élèves en situation de handicap afin de garantir un suivi individualisé de qualité

✓ Revaloriser le montant de l'Allocation Adulte Handicapé au niveau du SMIC, désolidarisé des revenus du conjoint ou de la conjointe et revoir ses conditions d'attribution pour prendre en compte la situation réelle de la personne



Jean-Luc Mélenchon

✓ Création d'une Agence de l'Accessibilité Universelle pour garantir l'accessibilité à tous les services publics, aux transports, aux technologies de l'information et de la communication, généraliser les traductions en Français Facile à Lire et à Comprendre (FALC), les repères visuels et sensoriels, renforcer l'égalité réelle à l'accès au numérique.

✓ Déconjugaliser et revaloriser l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

✓ Reconnaissance des 125 000 AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) comme des membres à part entière des équipes éducatives et pédagogiques en créant un corps statutaire intégré à la fonction publique et assurant leur stabilité dans les établissements.



Yannick Jadot



Valérie Pécresse

✓ Déconjugaliser l'AAH afin de ne pas pénaliser les personnes en situation de handicap qui veulent vivre en couple, et d'assurer leur autonomie financière.

✓ Moderniser la gestion des Maisons d'accueil des personnes handicapées (MDPH) pour éviter le véritable parcours du combattant de tant de familles.

✓ Scolariser les enfants handicapés en milieu ordinaire jusqu'à la fin du lycée à chaque fois que c'est possible, avec une revalorisation du métier d'Accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH).

✓ Lancer un plan sur la recherche en matière de handicap.



Philippe Poutou

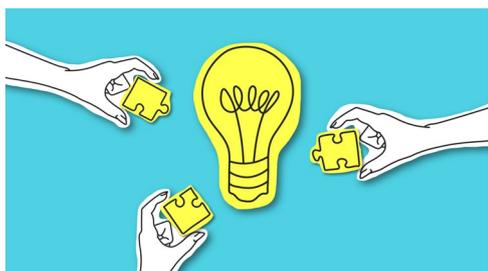
✓ Tout doit être fait pour permettre aux enfants de suivre un cursus dans une école maternelle ou élémentaire, puis en collège et lycée. En dernière instance, l'accueil en établissement spécialisé doit rester possible pour les enfants en souffrance dans le cadre scolaire. La construction du parcours universitaire de chacun doit être facilitée par le renforcement du service dédié dans les universités.

✓ Quel que soit le niveau d'activité professionnelle (ou pas) des personnes en situation de handicap, leur revenu doit être garanti, par le salaire et/ou par l'Allocation Adulte Handicapé. L'AAH doit être alignée sur le SMIC (qui doit lui-même être revalorisé), et la revendication immédiate des associations de personnes en situation de handicap doit être satisfaite, à savoir la déconjugalisation de l'AAH.

Actualités numériques de l'académie de Nancy-Metz

Est-il possible qu'un agrégat ait des effets supérieurs à ceux qu'auraient, séparé, les éléments qui le composent ? Un collectif peut-il produire plus d'intelligence que plusieurs personnes seules ?

C'est en tout cas un des objectifs recherchés au sein d'une communauté de pratique qui regroupe des personnes autour d'un intérêt commun ou d'une pratique professionnelle qu'elles ont en commun et qui interagissent en vue de partager, d'approfondir leurs connaissances et de résoudre des problèmes.

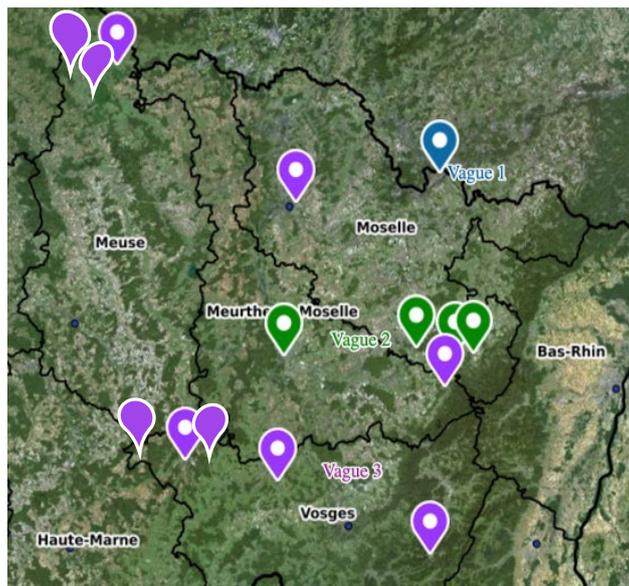


On pourrait reprendre la célèbre citation de Philippe Carré : "On apprend toujours seul mais jamais sans les autres" (L'apprenance : vers un nouveau rapport au savoir, Dunod – 2005) pour illustrer que, si comprendre relève de l'intime, ce processus se réalise dans un environnement social qui peut jouer un rôle majeur dans la construction des savoirs.

Rien de bien nouveau ! Les socio-constructivistes avaient déjà démontré dès le début du vingtième siècle que les interactions sociales permettaient à un apprenant d'atteindre une zone de compétences qui lui serait inaccessible seul. On constate, en revanche aujourd'hui, un regain d'intérêt pour les communautés de pratiques et plus généralement pour le social learning car nos sociétés dites 2.0 offrent des nouveaux modes et outils de communication.



Il faut tout de même éviter naïvement de penser qu'il suffit d'avoir des membres et d'avoir un espace d'échanges pour qu'une communauté de pratiques voit le jour. Ce serait notamment oublier qu'elle a besoin de règles et d'une animation pour produire les effets vertueux attendus, bref d'une ingénierie pédagogique.



C'est un des projets actuels de la Délégation académique au numérique de l'académie de Nancy-Metz : créer des communautés de pratiques afin de faciliter la diffusion et l'appropriation d'usages du numérique éducatif entre professeurs. C'est en particulier l'enjeu des 15 Laboratoires Numériques installés ou en cours d'installation dans l'académie. Il s'agit de tiers lieux installés dans des territoires ruraux ou dans des zones urbaines dites quartiers prioritaires de la politique de la ville qui permettent aux personnels du 1er et du 2nd degré de disposer de matériels et de ressources innovantes pour mener à bien leurs projets pédagogiques incluant du numérique. Ces laboratoires numériques peuvent également bénéficier de ressources issues de la recherche en e-éducation grâce aux partenariats noués avec l'Université de Lorraine.

Financés par des fonds européens, les laboratoires numériques ont vocation à s'adapter aux particularités des territoires sur lesquels ils sont installés et à rendre possible les projets des équipes pédagogiques des différents établissements. Il n'y a pas de modèle type de laboratoire numérique. Chacun à ses spécificités et ses priorités. Tous, en revanche, vont être le creuset de nombreux usages pédagogiques du numérique. La communauté de pratique des 15 laboratoires numériques permettra de diffuser largement les connaissances et les expériences produites par chaque projet.



Lecture schéma : Dans les laboratoires numériques, on produit et on documente les usages. La communauté permet de diffuser et de s'approprier ces usages dans des nouveaux projets.

L'année 2021 – 2022 voit la fin des 22 projets de recherche e-FRAN, après quatre ans de mise en œuvre. Trois de ces projets sont déployés dans l'académie de Nancy-Metz autour des thématiques de la collaboration par les Interfaces Humain Machine (IHM), de la maîtrise des savoirs fondamentaux en maternelle facilitée par deux applications et de l'apprentissage des langues par des outils personnalisés en Intelligence Artificielle :

e-TAC Environnement Tangible, Augmenté et Collaboratif

Son objectif est d'améliorer les apprentissages et les compétences des élèves grâce à des interfaces tangibles liées à la réalité augmentée.

Université de Lorraine, laboratoire PErSEUs



Le dispositif e-TAC

LINUMEN Littératie et Numératie Emergentes par le Numérique

Il s'agit de réduire l'apparition précoce d'inégalités grâce en développant et renforçant les compétences liées à la lecture et au calcul chez les élèves de maternelle.

Université de Lorraine, laboratoire 2LPN

METAL Modèles et Traces au service de l'Apprentissage des Langues

Il a pour fin d'améliorer la maîtrise des langues par des outils de suivi fondés sur l'intelligence Artificielle et l'analyse des traces d'apprentissage.

Université de Lorraine, laboratoire LORIA

Les e-FRAN et après

La table ronde Les e-FRAN et après : industrialisation et perspectives organisée lors du salon Educative-Educat-ec de Paris le 25 novembre 2021, a permis de présenter les objectifs, enjeux, résultats et modalités de collaboration entre les laboratoires de recherche et l'académie. Chaque intervenant a pu aborder les apports de son projet concernant l'amélioration des apprentissages, la transformation des pratiques professionnelles ainsi que les difficultés et les leviers liés à la mise à disposition d'applicatifs et à l'industrialisation des dispositifs.



Manipulation de e-TAC

Accompagnement des e-FRAN par l'incubateur académique de Nancy-Metz

21 projets de recherche accompagnés par l'académie de Nancy-Metz, de la maternelle au lycée

3 projets e-FRAN

Près de 1800 élèves, 140 professeurs, 60 établissements et écoles, 12 laboratoires de recherche, l'INSPE de Lorraine, 3 universités, 3 entreprises, 5 collectivités

Subvention e-FRAN : 3 106 024€

<https://dane.ac-nancy-metz.fr/recherche-incubateur-academique/>

Evaluation des projets du programme e-FRAN

<https://www.youtube.com/watch?v=em8fw8BcsRk>

L'action e-FRAN - Espaces de Formation, de Recherche et d'Animation Numériques

Dans le cadre du 2ème plan investissement d'avenir (PIA 2) et de la mission interministérielle confiée au recteur Monteil, l'action e-FRAN a permis de valoriser un ensemble de possibilités et de besoins relatif aux pratiques éducatives et aux apports des laboratoires de recherche de l'université au bénéfice de l'enseignement et des apprentissages.

<https://dane.ac-nancy-metz.fr/recherche-e-education-e-fran/>

Plus de 25 établissements d'enseignement supérieur

- 57 unités de recherche
- 22 entreprises
- 10 associations
- 30 collectivités territoriales
- 890 écoles et établissements scolaires (école maternelle et élémentaire, collège, lycée, BTS)
- 1240 enseignants
- 25 000 élèves
- 10 INSPE associés aux côtés des cadres pédagogiques des académies

Décembre 2021 : 49 thèses financées, 28 soutenues

Pour en savoir plus :

<https://www.education.gouv.fr/e-fran-des-territoires-educatifs-d-innovation-numerique-326083>

LA MARINE RECRUTE

POURQUOI REJOINDRE L'ÉCOLE DES MOUSSES ?

Sur tous les océans et toutes les mers du monde, 365 jours par an et 24 heures sur 24, les marins assurent la sécurité et la protection de l'espace maritime français. En mer, sur terre et dans les airs, nous sommes 39 000 marins mobilisés pour accomplir des missions de **renseignement**, de **prévention**, d'**intervention**, de **protection** et de **dissuasion**.



une formation qui donne sa chance à tous

Ouverte aux jeunes français de 16 à 18 ans, l'École des mousses permet à ceux qui en ont l'envie de s'engager tôt dans la Marine. Elle offre à ces jeunes un cadre de vie et une initiation rigoureuse au métier de marin militaire, pour en faire des matelots aptes à vivre et travailler en équipage sur des bâtiments de combat, des sous-marins, des bases de l'aéronautique navale ou des unités de fusiliers marins.

LA MARINE RECRUTE

UNE ANNÉE SCOLAIRE HORS DU COMMUN

Véritable école de la vie, l'École des mousses dispense un enseignement essentiellement pratique et propose un encadrement professoral et militaire de grande qualité. Les mousses sont accueillis pendant une année scolaire (de mi-septembre à mi-juillet) sur deux sites : le Centre d'Instruction Naval de Brest et le site de Querqueville à Cherbourg-en-Cotentin. Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la Marine.



A la découverte du monde maritime

Grâce à des séances de découverte du milieu de la mer et des enseignements militaires, maritimes, sportifs et de sécurité, ils découvrent la richesse humaine et professionnelle de la Marine.

De nombreux temps forts rythment la scolarité : embarquement de découverte sur des voiliers de tradition et des bâtiments de combat de la Marine, formation sportive continue, stages de cohésion et d'aguerrissement, formation au secourisme... autant d'occasions de développer ses connaissances, son ouverture d'esprit et son endurance.

Des partenariats noués avec d'autres acteurs du monde maritime (Fondation Belem, Yole Club Brest Iroise, ...) permettent aux mousses de découvrir les différentes facettes du monde maritime

LA MARINE RECRUTE

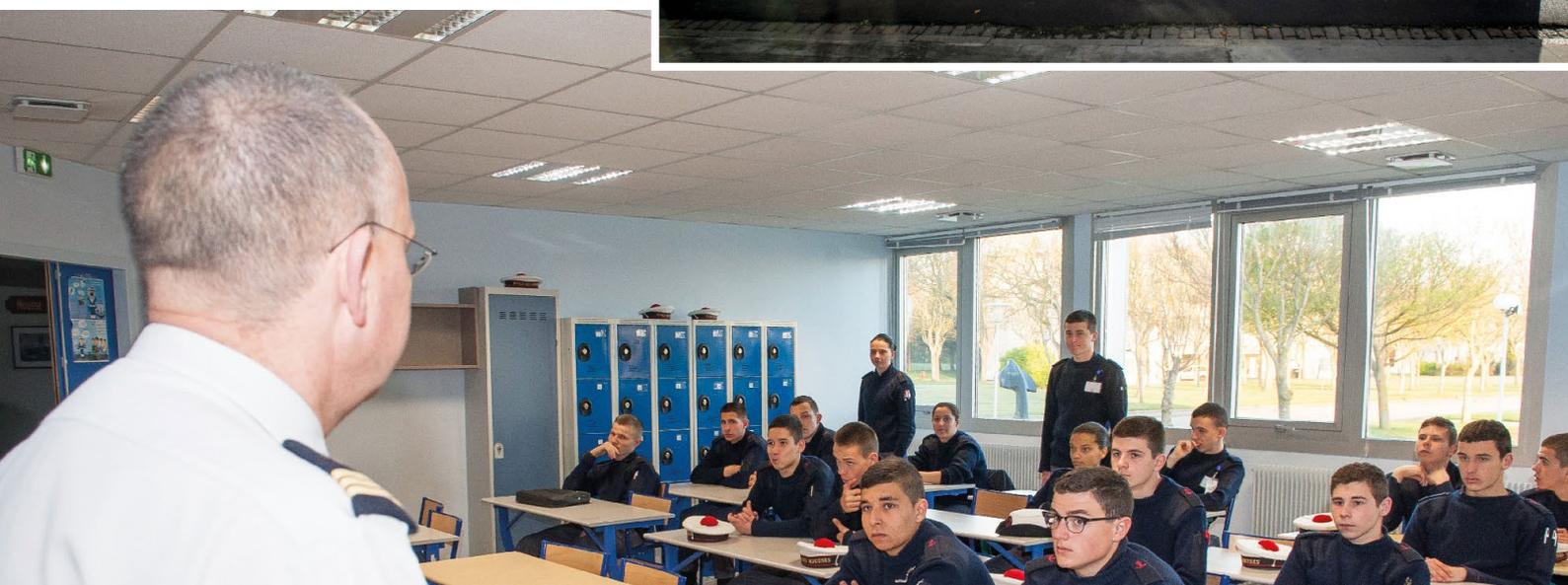
UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE

A la fin du deuxième trimestre, les élèves sont orientés vers un métier. L'attribution du Brevet Élémentaire de Mousse vient clore l'année. Les mousses signent alors un premier contrat de 4 ans (qui pourra être prolongé au moins jusqu'à 9 ans) comme matelot de la Flotte. Avant de rejoindre leur affectation, ils perçoivent un complément pratique de formation lié au métier choisi.

Les métiers accessibles sont en grande majorité exercés à bord d'un bâtiment de surface ou d'un sous-marin: opérations navales, navigation et manœuvres, mécanique et maintenance, aéronautique navale, protection et sécurité, restauration, soutien.

A retenir

- Scolarité gratuite et hors du commun
- Nourris et logés gratuitement (internat)
- Billets de train à tarif préférentiel
- Sous statut militaire
- Port de l'uniforme
- Prime mensuelle d'environ 80 euros net



LES CONDITIONS POUR POSTULER

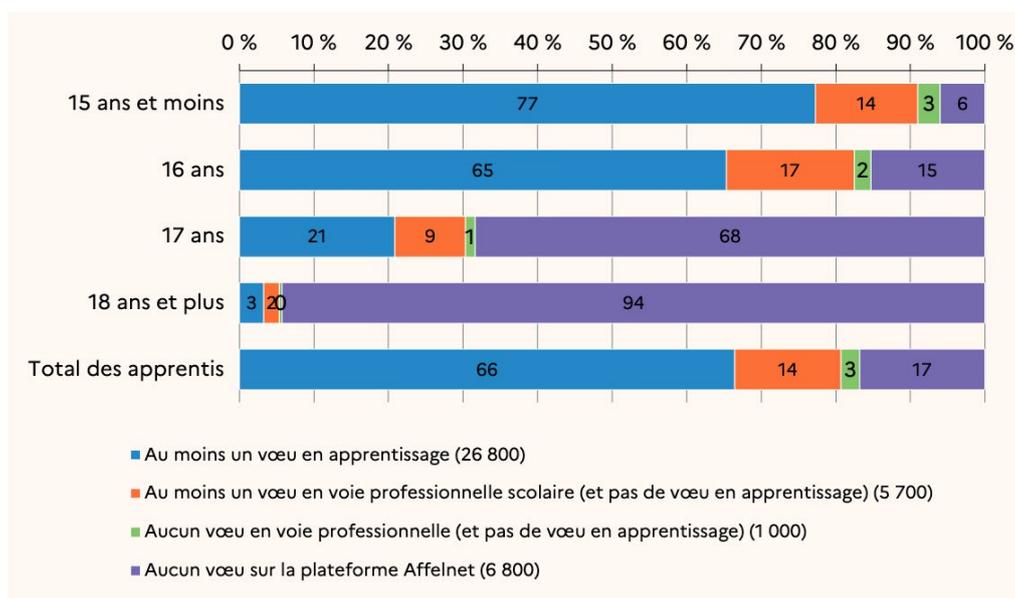
- Niveau d'études : 3e ou 2nde
- Être de nationalité française
- Âge : de 16 à moins de 18 ans au 1er septembre de l'année d'entrée
- Être physiquement et médicalement apte
- Savoir nager
- Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés)

Combien des élèves qui souhaitent entrer en apprentissage après la 3ème obtiennent effectivement ce statut ? (DEPP)

Alors qu'ils étaient en 3ème en 2018-2019, 771 500 collégiens de 3ème ont fait des vœux d'affectation pour la rentrée suivante, calcule le service statistique de l'Education nationale dans sa dernière note. Parmi ceux-ci, 287 800 avaient formulé au moins un vœu en voie professionnelle : 228 400 élèves avaient choisi le statut scolaire, tandis que 59 400 avaient opté pour l'apprentissage.

Au mois de septembre suivant, 40 200 jeunes issus de 3ème sont effectivement inscrits en CFA mais seuls 66% d'entre eux avaient formulé au moins un vœu en apprentissage. Les autres auraient préféré la voie scolaire, ou n'avaient fait aucun vœu, en raison du caractère facultatif de la procédure concernant l'apprentissage ou parce que les formations souhaitées n'étaient pas recensées sur la **plateforme Affelnet**.

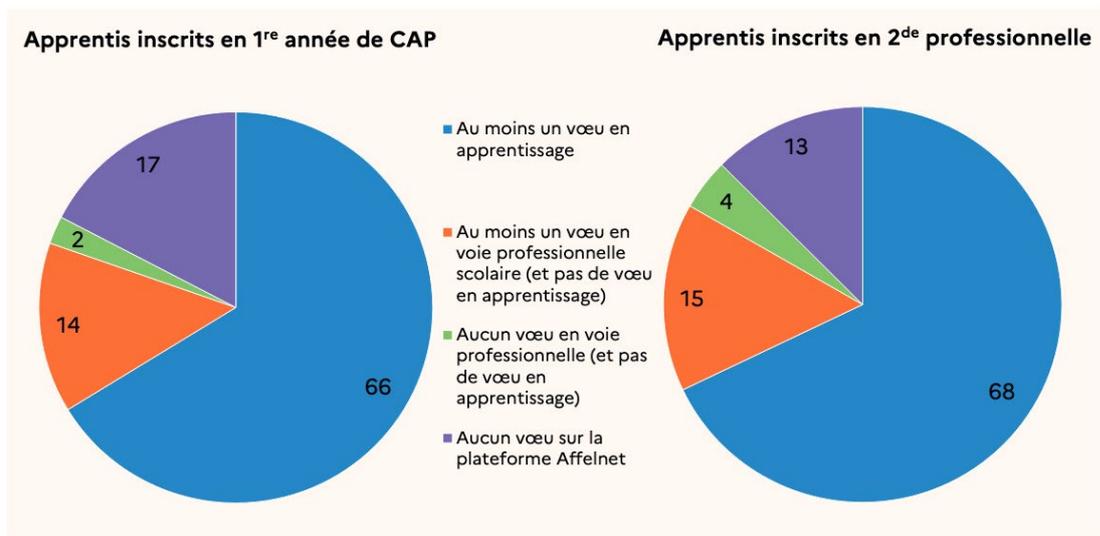
4 Type de vœux émis selon l'âge des apprentis (en %)



La DEPP calcule en effet que 72 % des CFA étaient recensés dans l'application en 2019, contre 81 % en 2018, une baisse du taux de couverture qui «pourrait s'expliquer par les nombreuses créations de CFA qui ont suivi l'entrée en vigueur de la loi de 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, et qui n'ont pas nécessairement pu être recensées dans l'application».

Le service statistique de l'Education nationale calcule encore que «la baisse de l'âge moyen des jeunes qui entrent en apprentissage et en voie scolaire après la troisième se poursuit encore en 2019», que «les garçons soient trois fois plus nombreux que les filles» dans la voie de l'apprentissage et que «92 % des apprentis sont de nationalité française ».

3 Type de vœux émis selon le diplôme préparé par les apprentis (en %)



ORIENTATION

Le recours à Affelnet augmente avec le poids de l'apprentissage dans l'académie. Le recours à la procédure nationale d'affectation en matière d'apprentissage varie d'une académie à l'autre. Peu sollicitée dans les DROM et dans les académies de Paris (46 %), Nancy-Metz (47 %) ou de Strasbourg (48 %), elle est utilisée par huit apprentis sur dix dans les académies de Limoges, Grenoble et Dijon.

Parmi les 26 700 apprentis issus de troisième et ayant émis au moins un vœu en apprentissage, 83% n'avaient renseigné qu'un seul vœu dans cette voie, 14% en avaient fait deux et moins de 3% plus de deux vœux. Ces vœux en apprentissage étaient, pour deux tiers des apprentis, complétés par d'autres vœux professionnels par voie scolaire.

9 Caractéristiques des apprentis inscrits ou non dans un vœu complet (en %)

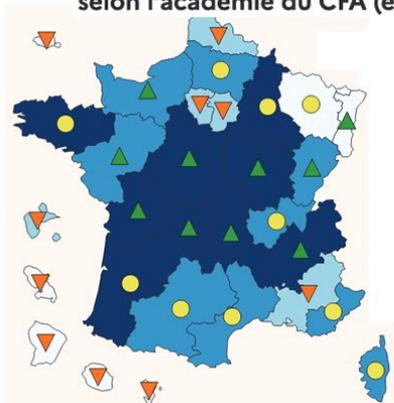
Apprentis ayant fait au moins un vœu en apprentissage	Même CFA et spécialité qu'un des vœux (%)	Vœu partiel ¹ (%)	Hors vœu (%)	Total (%)	Effectif Total
Sexe					
Fille	61	31	8	100	5 900
Garçon	66	26	9	100	20 800
Âge					
15 ans et moins	66	27	8	100	16 700
16 ans	63	27	10	100	9 400
17 ans et plus	56	29	15	100	600
Nationalité					
Française	65	27	8	100	25 400
Communauté européenne (CE)	62	28	9	100	200
Hors CE	58	27	16	100	700
Niveau					
Première année de CAP	68	24	8	100	23 500
Seconde professionnelle (bac pro en 3 ans)	40	48	12	100	3 200
Total (%)	65	27	9	100	
Nombre d'apprentis	17 300	7 200	2 300		26 700
Rappel 2018 (%)	62	27	11	100	23 100

Deux apprentis sur trois avaient placé le vœu d'apprentissage en premier (68%).

A noter encore que deux apprentis sur trois parmi ceux qui avaient formulé au moins un vœu en apprentissage ont obtenu l'établissement et la filière de leur choix, avec davantage de chances de l'obtenir pour les plus jeunes, puisque 66 % des moins de 16 ans, 63% des 16 ans et 56% des plus de 16 ans ont obtenu ce résultat.

La note de la DEPP [ici](#)

6 Part des apprentis ayant fait au moins un vœu en apprentissage selon l'académie du CFA (en %)



Part des apprentis ayant fait au moins un vœu en apprentissage (%)

- 70 % et plus
- 60 % à 69 %
- 50 % à 59 %
- Moins de 50 %

Taux d'orientation en apprentissage en fin de 3^e

- ▲ Supérieur à la moyenne
- Autour de la moyenne
- ▼ Inférieur à la moyenne

DECHROCHEURS

NEET : Pourquoi décrochent -ils? (IFOP pour la fondation Alpha-Oméga)

Les principales raisons pour lesquelles les NEETs, les 15-29 ans qui ne sont «ni en emploi, ni en études, ni en formation» ont le plus souvent décroché sont le besoin d'autonomie, l'ennui à l'école et la peur d'échouer. C'est ce qui ressort d'une enquête de l'IFOP pour la fondation Alpha-Omega, menée auprès d'un échantillon représentatif, plus de 1 000 personnes, de la population française des NEETS.

Une importante majorité d'entre eux, près de 60% «déclarent avoir rencontré des difficultés scolaires, parfois de manière cumulative». A noter toutefois que 18% d'entre eux disent n'avoir rencontré aucune difficulté.

Ces difficultés sont, le plus souvent, apparues très tôt «avec des expériences de redoublement lors du cycle élémentaire. Sur les 48% de NEETS ayant vécu un redoublement pendant leur scolarité, 32 % ont redoublé en élémentaire et 35% au collège. Au collège, ce sont les problèmes de comportement qui prédominent (...).

Au lycée, on relève surtout des problématiques liées à l'orientation.»

Lorsqu'on leur demande pourquoi ils ont décroché, beaucoup (70%) «évoquent le souhait de trouver rapidement un travail rémunéré» et (60%) «l'impression de perdre leur temps à l'école». Ils sont un peu moins nombreux (1 sur 2) à avoir estimé qu'ils n'avaient pas «le niveau nécessaire pour suivre les cours», 21% de ces décrocheurs «expliquent qu'ils ne maîtrisaient pas les savoirs fondamentaux que sont la lecture et l'écriture», 41% avaient «du mal à comprendre les consignes des enseignants», mais ils sont tout autant à avoir décroché faute d'avoir pu choisir leur formation, ou parce que les cours étaient trop théoriques.

NEET, qui signifie Not in Education, Employment or Training est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

Des causes endogènes et des causes

Les décrocheurs (un sur deux) invoquent également des **difficultés familiales**, qu'il s'agisse du manque de moyens financiers ou de conflits, de divorces. Quatre sur dix «ne se sentaient pas soutenus dans leur scolarité par leur entourage». L'enquête montre encore que «seuls 24 % des NEETS sondés disent avoir déjà fait appel à un membre d'une association d'aide aux jeunes», ce qui montre pour l'IFOP que les associations éducatives «sont encore trop souvent méconnues du grand public».

53 % des NEETs «regrettent de ne pas avoir poursuivi leurs études» (mais 18 % n'ont aucun regret) et 85 % d'entre eux «ont le sentiment qu'il sera compliqué de réussir leur vie professionnelle», d'autant que la crise sanitaire a «fortement entamé la motivation de ces jeunes ».

Les NEETs «ne forment pas une population homogène tant leurs parcours scolaires – et universitaires dans certains cas – ont été marqués par des expériences très différenciées». Les raisons de leur décrochage «sont plurielles, tantôt endogènes, tantôt exogènes».

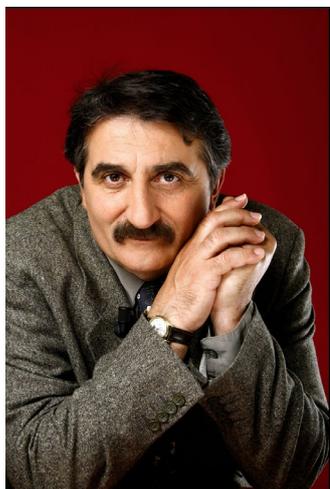


Beaucoup, surtout des jeunes hommes «ayant vécu en dehors de la région parisienne», n'ont notamment pas perçu «de lien entre le milieu scolaire et le milieu professionnel».

Mais d'autres, notamment des femmes ont été «victimes de situations sociales qui les ont empêchés dans leur parcours scolaire et que l'école ne leur a pas permis de contourner ».

Nous allons «vers l'apocalypse scolaire» et malgré la mise en garde qu'il a lancée en 2005 avec «**La Fabrique du crétin**», **Jean-Paul Brighelli** n'a pas réussi à détourner le cours de l'histoire et publie vers l'apocalypse scolaire, la suite à l'instar de « 20 ans après » pour « les trois mousquetaires » ...

Telle est la thèse que défend dans son dernier opus **l'enseignant**, agrégé de lettres, auteur de tribunes publiées dans Le Point, Marianne, Causeur et Front populaire.



Le polémiste reprend les thèmes qui lui sont chers, liant pédagogie et politique. Il dénonce tout à tour une entreprise de «subversion de la langue et de son apprentissage», la démocratie lorsqu'elle prétend «donner la parole à des gens à qui l'on n'a pas appris à parler», la méthode globale (qu'il appelle curieusement «semi-globale», ndlr), le regroupement familial, le collège unique, la loi Taubira sur l'esclavage, les islamistes, l'éducation prioritaire, les «européistes», l'inclusion, la liberté de parole accordée aux élèves.

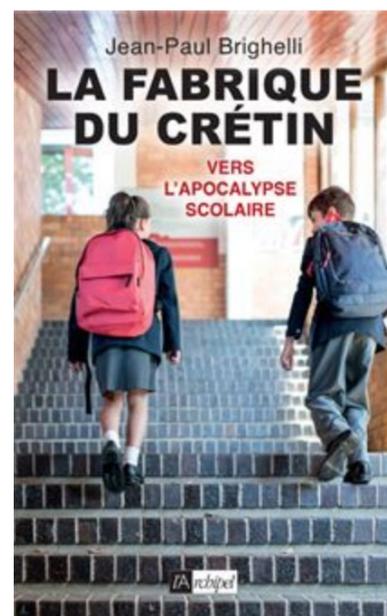
Il regrette un temps où l'école «exaltait» des figures héroïques et il cite Jeanne Hachette, le Grand Ferré et le général Bugeaud (pourtant considéré aujourd'hui comme un criminel de guerre, ndlr), il insulte les «scribouillards» du ministère, les «pédagogues à l'intelligence limitée (...), des illuminés à QI modéré» (même s'il reconnaît à Philippe Meirieu de «ne pas manque(r) d'intelligence»).

L'auteur, Jean-Michel Blanquer «aurait pu changer la face des choses» mais «il aurait dû couper des têtes» et n'a pas osé le faire. Et il estime qu'il faut «décrocher le système éducatif de la rue de Grenelle» (le siège du ministère, ndlr), car «l'instruction publique (...) peut très bien être assumée par les régions, les départements, les villes». Il ajoute que «chaque établissement doit oser proposer un projet, disposer pour le mener à bien de «postes à profil» sur lesquels se recruteront les enseignants idoines» tandis que «les parents doivent pouvoir inscrire leur enfant selon ce projet.»

Quant aux concours de recrutement, ils devraient être «au moins en partie régionalisés». Jean-Paul Brighelli constate encore que «le bac (est) mort» et que le ministre aurait dû «entériner sa disparition en inventant un diplôme de fin d'études, puis en laissant Parcoursup, seule réforme tout à fait cohérente de ce quinquennat, opérer la distribution».

Mais il ajoute, comme un épilogue à sa diatribe, un message «d'amour» à ses anciens élèves : «J'ai passé quarante-cinq ans de ma vie à enseigner. Le plus souvent dans des quartiers déshérités», ses élèves étaient «de toutes couleurs», parfois «musulmans à 99 %», et, parodiant Barbara, il leur déclare : «Ma plus belle histoire d'amour, c'est vous. »

«**La Fabrique du crétin, vers l'apocalypse scolaire**», J-P Brighelli, éditions L'Archipel, 209 p., 18 €, en librairie le 24 mars.



Les diplômes universitaires (D.U)

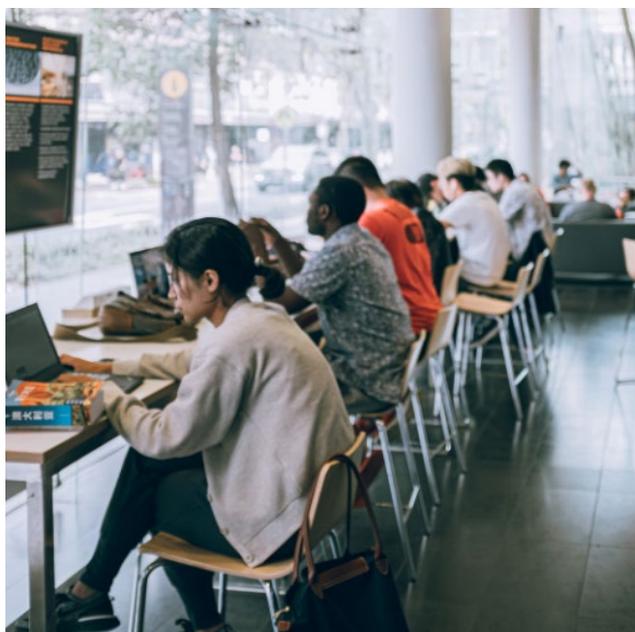


Le DU (diplôme universitaire), aussi appelé DE (diplôme d'établissement), ne s'inscrit pas dans le schéma traditionnel des diplômes universitaires. Il est le seul à ne pas être soumis à une habilitation du ministère de l'Enseignement supérieur. **Il est donc délivré directement par une université française, contrairement aux autres diplômes qui sont délivrés au nom du ministère.**

Chaque diplôme universitaire est spécifique. La durée, le programme d'enseignement, la thématique mais aussi son coût varient selon les universités. C'est aussi une formation qui peut venir en complément d'un diplôme d'Etat. Il faut donc se renseigner sur les sites internet de chaque université. En général, elles en proposent toutes, dans des domaines différents et variés.

Le DU ne valide aucun niveau d'étude mais vous apporte une spécialisation : il apporte des compétences supplémentaires aux cursus classiques et permet de se spécialiser dans un domaine en particulier.

Le diplôme universitaire s'adresse aux titulaires d'un bac +3 minimum mais pas seulement. Il est également ouvert à tous les professionnels, personnes en recherche d'emploi qui ont soif d'apprendre et peut se suivre en formation initiale ou en formation continue. Les conditions d'admission varient selon le DU suivi.



L'INSHEA propose plusieurs diplômes universitaires spécialisés dans les domaines du handicap et de l'éducation inclusive :

- Accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages : Déficience visuelle
- Accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages : Trouble des fonctions auditives
- Autisme et apprentissages
- Éducation inclusive dans les établissements français de l'étranger
- Éducation, migration et minorités
- Handicap : pratiques et recherches
- Polyhandicap, éducation et apprentissages
- Troubles spécifiques du langage et des apprentissages



Charlotte
26 ans

A défaut de pouvoir suivre des doubles cursus ou de trouver un diplôme spécialisé dans la matière que je voulais, je me suis tournée vers le diplôme universitaire.

Lors de mon année de Master 1 en droit international, j'avais envie de me spécialiser mais aussi d'apprendre une nouvelle langue. Il se trouvait que mon université proposait différents D.U, y compris dans d'autres facultés. Je me suis donc lancée dans deux D.U : le premier en droit international humanitaire au sein de ma fac mais en formule à distance, ce qui me permettait de suivre correctement mes cours de master et le deuxième en Langue et Civilisation hébraïque, en hébreu donc. Si le premier était dans la continuité de ma formation, le deuxième correspondait plutôt à l'envie de découvrir une autre langue en m'assurant un diplôme et un niveau certifié.

En effet, bien qu'ils ne soient délivrés que par l'université qui d'ailleurs fixe librement les modalités (organisations des cours, prix de la formation...), ce sont bien des diplômes et on peut les faire valoir !

C'est un cadre plus souple d'apprentissage qui garde les codes universitaires français. Le rythme proposé par les deux formations était idéal et je considérais ces cours comme un réel plaisir.

Je recommande aujourd'hui aux étudiants que je croise d'opter pour cette formule en parallèle d'un parcours classique. Par ailleurs, à l'étranger, bien que ce dispositif n'existe pas en tant que tel, il est aussi possible de faire valoir ces diplômes.

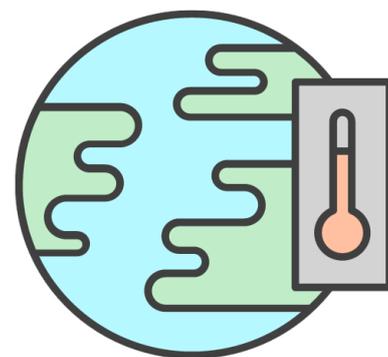
A mon sens, il n'y a que des avantages et pas d'inconvénient !

L'ACTU ÉCOLO

ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport 2022 du Giec : une nouvelle alerte face au réchauffement climatique

Le deuxième volet du sixième rapport d'évaluation du Giec a été publié le 28 février 2022. Le premier volet, en date d'août 2021, concluait que le changement climatique était plus rapide que prévu. Ces derniers travaux s'intéressent aux effets, aux vulnérabilités et aux capacités d'adaptation à la crise climatique. En avril 2022, le Giec publiera un **troisième volet** concernant les **solutions à mettre en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**.



Les énergies renouvelables battent un nouveau record

Pour la première fois en 2021, les énergies solaire et éolienne ont produit 10 % de l'électricité mondiale, montre une nouvelle analyse.

“Cinquante pays tirent plus d'un dixième de leur électricité de sources éoliennes et solaires, selon une étude réalisée par Ember, un groupe de réflexion spécialisé dans le climat et l'énergie”.
Lire l'article [ici](#).

En République Démocratique du Congo, le peuple Mbuti est au coeur de la gestion de la faune sauvage

Depuis la nuit des temps, les Mbuti vivent en harmonie avec cette exceptionnelle biodiversité. Leur survie repose sur un écosystème en bonne santé, et leur système alimentaire et leurs moyens de subsistance y contribuent.

La façon dont ils pratiquent la chasse leur permet de maintenir un équilibre naturel et ainsi de préserver l'écosystème, tandis que la viande de chasse constitue une source importante de protéines, de graisses et de micronutriments pour les communautés.

Lire l'article complet [ici](#).



Lutte contre la pollution plastique : les nations s'engagent à élaborer un accord juridiquement contraignant



PNUE | Un nettoyage de plage à Mumbai, en Inde, illustre comment les débris de plastique dans l'océan entraînent la mort de millions d'oiseaux de mer chaque année.

Les chefs d'État, les ministres de l'environnement et d'autres représentants de 175 nations ont approuvé à Nairobi, lors de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-5), une résolution historique visant à mettre fin à la pollution plastique et à élaborer un accord international juridiquement contraignant d'ici 2024.

La résolution porte sur l'ensemble du cycle de vie du plastique, c'est-à-dire sa production, son utilisation et son élimination.

La résolution, fondée sur trois projets initiaux de résolutions émanant de diverses nations, établit un comité intergouvernemental de négociation (CIN), qui commencera ses travaux en 2022, avec l'ambition d'achever un projet d'accord mondial juridiquement contraignant d'ici la fin de 2024.

Il devrait présenter un instrument juridiquement contraignant, qui refléterait diverses alternatives pour traiter le cycle de vie complet des plastiques, la conception de produits et de matériaux réutilisables et recyclables, et la nécessité d'une collaboration internationale renforcée pour faciliter l'accès aux technologies, le renforcement des capacités et la coopération scientifique et technique.

« Ce jour marque le triomphe de la planète Terre sur les plastiques à usage unique. Il s'agit de l'accord multilatéral sur l'environnement le plus important depuis l'Accord de Paris (sur le climat) », a déclaré Inger Andersen, Directrice exécutive du PNUE. « Il s'agit d'une police d'assurance pour cette génération et les suivantes, qui pourront vivre avec le plastique sans être condamnées par lui ».

La protection animale au coeur des préoccupations citoyennes



Alors que la condition animale préoccupe de plus en plus, des voix s'élèvent pour réclamer aux politiques des actions concrètes.

L'arsenal juridique français en la matière, bien que récemment alimenté, reste insuffisant pour pallier les nombreuses problématiques relatives à la protection des animaux.

Depuis la loi du 16 février 2015 « relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures », l'animal est enfin considéré dans le Code civil comme un « être vivant doué de sensibilité » (nouvel art. 515-14) et non plus comme un « bien meuble » (art. 528). Pour autant, son statut juridique demeure insuffisamment protecteur et certaines espèces ne sont couvertes par aucune réglementation spécifique. Quant à la réglementation existante, même quand elle est appliquée, elle autorise encore des pratiques sources de souffrances pour les animaux.

Aujourd'hui, en France, les animaux d'élevage sont pour la plupart confinés tout au long de leur vie dans des cages ou des bâtiments fermés, dans des conditions non conformes à leurs besoins physiologiques et comportementaux. Près de 2 millions d'animaux sont réduits à l'état d'objet d'expérimentation. Corridas, combats de coqs, numéros de cirques et exhibitions zoologiques perdurent au nom de la tradition, en dépit de leur violence.

Même les animaux dits de compagnie ne sont pas épargnés : maltraitance, reproduction intensive, abandons (plus de 100 000 chaque année)... Les animaux sauvages pâtissent, quant à eux, de l'impact des activités humaines sur leur milieu tandis que la pêche et la chasse continuent d'être pratiquées comme loisirs.

Source

PRÉSIDENTIELLE

QUE FERONT-ILS POUR LES ANIMAUX ?

→ Découvrez leur classement et interpellez-les





Loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes



La loi comprend plusieurs mesures pour lutter contre la maltraitance des animaux domestiques et des animaux sauvages captifs et améliorer leurs conditions de détention.

• Lutter contre les abandons des animaux domestiques :

Pour limiter les achats impulsifs et prévenir les abandons, le texte impose aux futurs primo-proprétaires d'un chat ou d'un chien ou d'autres animaux de compagnie de signer un «certificat d'engagement et de connaissance». Un délai de réflexion de 7 jours est imposé entre la délivrance de ce nouveau certificat et l'achat ou le don de l'animal.

- l'interdiction de la vente des chiens et chats en animalerie à partir de 2024.

• Renforcer les sanctions contre la maltraitance des animaux domestiques :

Le code pénal punit déjà les sévices graves ou les actes de cruauté envers un animal domestique. Le texte durcit les sanctions qui pourront être aggravées, notamment lorsque les faits sont commis en présence d'un enfant. Sont aussi aggravées les peines en cas d'abandon dans certaines circonstances. Par ailleurs, un amendement transforme en délit le fait de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé. Des exceptions sont prévues pour les traditions locales (tauromachie notamment).

• Vers la fin des animaux sauvages dans les cirques itinérants et les delphinariums

- Interdire d'ici 2028 la détention et le spectacle d'animaux sauvages dans les cirques itinérants (et d'ici 2023 l'acquisition et la reproduction de ces animaux).
- Les spectacles de dauphins ou d'orques seront interdits à partir de 2026. Il sera mis fin à leurs détention et reproduction en captivité, sauf dans le cadre de programmes de recherches scientifiques ou dans des «refuges ou sanctuaires pour animaux sauvages captifs», dont le statut est précisé.
- À partir de 2023, il ne pourra plus y avoir d'animaux sauvages dans les émissions de variétés ou de jeux à la télévision. À la même date, l'activité des montreurs d'ours et de loups sera interdite.
- Il est mis fin aux élevages de visons d'Amérique et d'autres espèces sauvages pour leur fourrure.



Les Talibans prolongent l'interdiction de la scolarisation des filles

Des dizaines de milliers de filles afghanes devaient retourner, ce mercredi, dans les collèges et les lycées. Au dernier moment, elles ont été empêchées d'y entrer. A la suite de cette volte-face, le Secrétaire général de l'ONU et la Mission des Nations Unies en Afghanistan ont déploré l'annonce faite aujourd'hui par les Talibans de prolonger leur interdiction indéfinie de permettre aux filles au-delà

de l'âge de 12 ans de retourner à l'école. La communauté internationale a fait du droit à l'éducation pour tous, une des conditions des négociations sur l'aide et la reconnaissance des autorités de facto de Kaboul. La Représentante spéciale de l'ONU pour l'Afghanistan, Deborah Lyons, a qualifié d'« inquiétantes » les informations faisant état de la fermeture des écoles.

chain. Selon les médias, les nouvelles autorités de Kaboul avaient insisté sur le fait qu'ils voulaient prendre le temps afin de s'assurer que les filles âgées de 12 à 19 ans seraient bien séparées des garçons et que les établissements fonctionneraient selon les « principes islamiques ».



Le ministère afghan de l'Éducation avait pourtant annoncé la reprise des cours ce mercredi pour les filles dans plusieurs provinces, sauf celles de Kandahar, ville du sud, qui devait rouvrir le mois pro-



Le français, trait d'union entre les continents et moteur de solidarité, selon António Guterres, le Secrétaire général des Nations Unies

Le français est un trait d'union entre les continents, a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie.

« De l'Europe à l'Afrique... des Amériques et des Caraïbes à l'Océanie... il est parlé par près de 300 millions de personnes, un nombre qui est par ailleurs amené à doubler dans les décennies à venir », a précisé António Guterres. En effet le nombre de locuteurs de français dans le monde doit s'élever à plus de 700 millions en 2060. C'est la 5e langue la plus parlée au monde après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe et la 4e langue d'internet.

M. Guterres a rappelé que la Journée internationale de la Francophonie est célébrée chaque 20 mars, date qui marque « la création, il y a plus de 50 ans, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, à partir d'une idée simple : celle de la puissance fédératrice de la langue ».

Un moteur de dialogue et de solidarité

Le chef de l'ONU a signalé que cette Journée est également l'occasion pour les Nations Unies de célébrer la Journée de la langue française. Il a souligné qu'au sein de l'Organisation, le français est une langue de travail «au quotidien, au Siège comme sur le terrain». «Mais c'est bien plus que cela», a fait valoir M. Guterres, «en tant que langue officielle de plus d'une trentaine d'États membres, le français contribue à tisser des liens entre les nations et constitue un moteur de dialogue et de solidarité».



Selon lui, le français est un «vibrant symbole» de l'attachement collectif au multilinguisme, qui est l'une des valeurs fondamentales de l'ONU et un élément indispensable au succès de la coopération internationale.

« Le français, un atout professionnel »

Cette année, l'Organisation internationale de la Francophonie a inscrit la Journée sous le thème « La Francophonie de l'avenir ».

Ce thème souligne le soutien de la Francophonie à la jeunesse et à ses aspirations, notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, du numérique et du développement durable.

Avec plus de 132 millions d'apprenants et une très grande majorité des 300 millions de francophones sur les cinq continents qui ont moins de 30 ans, l'OIF ambitionne de mettre en réseau sa diversité et favoriser «plus d'échanges d'expériences formatrices innovantes entre jeunes francophones».

Il s'agit par exemple de proposer des projets de renforcement des compétences aux femmes et aux jeunes «pour améliorer leurs qualifications et améliorer leurs employabilité» afin qu'ils puissent accéder à des métiers «intéressants et décents qui vont leur apporter une vie de création».

L'OIF s'investit dans domaines tels que l'entrepreneuriat, la préservation de l'environnement et la transition énergétique et soutient des initiatives de la jeunesse et des femmes dans «des filières porteuses et des filières d'avenir». L'Organisation souhaite ainsi «que ce soit compris que le français est également un atout professionnel».

Lire l'article complet [ici](#).

À métroÀ Kyoto, des étudiantes contre les “frotteurs” du métro

Des étudiantes de l'université pour femmes de Kyoto ont contribué à la conception de nouvelles affiches contre les agressions sexuelles commises dans le métro. L'objectif : alerter sur la gravité des faits tout en faisant valoir le point de vue des victimes.

Au Japon, les agressions sexuelles dans les trains, appelées chikan, sont un véritable fléau. Un peu partout dans les couloirs du métro, des affiches mettent en garde contre les dangers des frotteurs, ces hommes qui se collent aux femmes pour satisfaire une excitation sexuelle.

La police japonaise étant une organisation très masculine, ces affiches se contentent le plus souvent de suggérer aux victimes de faire attention et d'éviter le danger, plutôt que de reporter la responsabilité sur les agresseurs.

Lire l'article complet [ici](#).

“Contrariée par ces affiches, Hiromi Ichikawa, professeure à la faculté de droit de l'université pour femmes de Kyoto, a invité, à l'automne 2020, neuf étudiantes à réfléchir ensemble au problème. Elles ont pris contact quelques mois plus tard avec la police ferroviaire du département de Kyoto pour faire part des résultats de leurs débats.

“La division a accepté leur requête et a invité les étudiantes à faire une présentation sur le sujet”.



Coup dur pour la démocratie en Europe: les dirigeants hongrois et serbe réélus le 3 avril

Ce sont deux élections clés qui ont eu lieu ce 3 avril: la Hongrie a reconduit Viktor Orbán au poste de Premier Ministre et la Serbie a réélu Aleksandar Vucic Président. Ces deux hommes dont les pays sont géographiquement et historiquement proches, sont pointés du doigt, particulièrement dans le contexte actuel, pour cultiver une proximité avec Vladimir Poutine. Ce double jeu délicat est fustigé par de nombreux acteurs qui ne manquent pas de souligner par ailleurs les caractéristiques anti-démocratiques de ces deux leaders.



La Hongrie, membre de l'Union européenne et depuis l'OTAN, entretient des relations compliquées et tendues au sein de l'UE, en raison notamment d'une série de mesures prises et jugées contraire à l'État de droit. La Serbie de Vucic, qui rêve d'intégration européenne, muselle et censure la presse en transformant les chaînes de télévision à portée nationale en mégaphones de propagande. D'ailleurs, les élections du 3 avril ont révélé de grandes irrégularités et ont mis en lumière la politique d'épuration des albanais de Serbie, empêchés de voter car disparus de l'état civil...

Dans le cadre de la guerre en Ukraine, la Serbie a refusé d'imposer des sanctions à la Russie tandis que la Hongrie a accepté une première série de sanctions européennes mais a fermement résisté à leur extension pour inclure des restrictions sur les importations d'énergie en provenance de Russie.



Cette journée est l'occasion de reconnaître le rôle positif que le sport et l'activité physique jouent dans les communautés et dans la vie des gens à travers le monde.

Le sport a le pouvoir de changer le monde ; c'est un droit fondamental et un outil puissant pour renforcer les liens sociaux et promouvoir le développement durable et la paix, ainsi que la solidarité et le respect de tous. L'immense pouvoir positif et la passion du sport rassemblent les peuples et permettent de promouvoir un monde plus inclusif et plus pacifique grâce à ses valeurs et à ses principes universels.

Historiquement, le sport a joué un rôle important dans toutes les sociétés et a servi de plateforme de communication dynamique pouvant être utilisé pour promouvoir la culture de la paix.

Afin de mettre en lumière le potentiel du sport, le 6 avril a été déclaré Journée internationale du sport au service du développement et de la paix par l'Assemblée générale des Nations Unies.



«Le travail de PLAY est de faire en sorte que les enfants et les jeunes puissent grandir pacifiquement, de leur faire surmonter les stéréotypes du passé. Ce que je trouve très intéressant et unique c'est que PLAY leur permet également d'accroître et de développer leurs compétences. En temps voulu, ces enfants passent de bénéficiaires à acteurs du changement. Les petits ruisseaux font les grandes rivières et le travail de PLAY peut faire preuve d'une grande efficacité lorsqu'il est répliqué et utilisé comme modèle.»

Joseph, Attaché de coopération auprès de l'Ambassade de France au Kosovo

LA MISSION DE L'ONG PLAY INTERNATIONAL AU KOSOVO

PLAY International a été créée en 1999 sur une conviction : le sport constitue un puissant outil de mobilisation, de transmission et d'apprentissage. Depuis cette date, l'association a développé et géré des programmes d'accompagnement par le sport dans 15 pays au profit de plus d'un demi-million d'enfants. ONG pionnière dans son secteur, PLAY International a prouvé que ces supports constituent des leviers d'accompagnement efficaces. PLAY International est actif au Kosovo depuis 2002, utilisant le sport pour éduquer et construire des ponts entre les communautés à travers le pays.

Les activités sportives socio-éducatives proposées par PLAY International sont conçues pour intégrer tous les groupes dans la société qu'importe l'origine ethnique, le sexe ou les aptitudes propres à chacun. Les jeux sont conçus pour encourager l'apprentissage actif, améliorer la confiance en soi des jeunes et enseigner des valeurs fondamentales telles que le fair-play, le respect (de soi, des autres et des règles) et l'esprit d'équipe.



Depuis 2018, la mission diversifie ses travaux en instaurant une collaboration avec des organisations de pays voisins des Balkans occidentaux par le biais du programme Sport4Youth ; en promouvant la participation citoyenne des jeunes à des débats d'importance nationale par l'intermédiaire des clubs des droits de l'homme ; et en améliorant des compétences éducatives et opportunités pour les professeurs d'éducation physique grâce au programme Sport4Education.

La Mission du Kosovo a initié l'adaptation de la Playdagogie et d'autres méthodes aux défis spécifiques de la région des Balkans occidentaux. L'ONG travaille directement avec les autorités nationales chargées de l'éducation pour intégrer l'approche pédagogique unique de PLAY International dans le système éducatif formel.

«J'ai vu du changement chez les enfants auxquels j'enseigne, surtout sur leurs perceptions et leurs préjugés vis-à-vis des autres. Ce qui est particulièrement intéressant c'est de les entendre parler de leurs vis et de faire en sorte qu'ils fassent le lien entre leurs préjugés et des expériences qu'ils vivent à travers les jeux. C'est ainsi qu'ils réalisent qu'ils ont aussi des préjugés envers les autres.» Mentor, Professeur à l'école primaire «Hilmi Rakovica» du district de Vranjevc de Pristina

HANDICAP ET INCLUSION

Le handicap et l'inclusion constituent des sujets récurrents en France où l'on se soucie, jusque dans les plus hautes sphères, de la mise en oeuvre des politiques oeuvrant à l'amélioration de la prise en charge du handicap et de l'effectivité de l'inclusion, notamment en milieu scolaire.

Il est intéressant d'observer comment réagissent d'autres pays face à ces problématiques. Au Kosovo, alors que les moyens sont infiniment plus faibles qu'en France, des politiques et des actions sont menées pour permettre de faire changer le regards sur le handicap et de garantir l'inclusion.

PLAY International est aussi engagée pour faire bouger les lignes. Dans le cadre du projet EDIPlus, la mission Kosovo de PLAY International a organisé, le mercredi 17 novembre 2021, un "évènement citoyen" autour de la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans des activités sportives.



L'évènement a réuni une trentaine d'enfants originaires de plusieurs municipalités, communautés et étant en situation de handicap ou non. Certains étant accompagnés de leurs parents, cela a permis à ces derniers d'être informés sur leurs droits et ceux de leurs enfants en situation de handicap.

Une centaine de professeurs d'écoles sont formés, depuis janvier 2022, à ces jeux sportifs adaptés pour inclure les enfants en situation de handicap au sein de leur classe et des activités physiques qu'ils mènent.

Cette action fut donc un succès ! Les enfants en situation de handicap ont pu être actifs au sein du jeu tout comme ceux sans handicap, tous ont pu s'amuser et partager un moment de convivialité et tolérance ensemble.



JOB

Ces missions vous intéressent ?

PLAY International recrute régulièrement des volontaires en service civique pour dynamiser son équipe au Kosovo ! (actuellement une offre est en ligne, pour la consulter, cliquer [ici](#)).

Au sein d'une équipe internationale, le volontaire devra :

Participer à la Co-création de contenus et de supports pédagogiques, Création des contenus pédagogiques (séances de jeux, fiches thématiques,). Adaptation instructif et pédagogique des contenus éducatif existant.

Soutenir l'équipe pédagogique sur le terrain, Appui aux formateurs, Soutien au suivi des formés.

Soutenir transversalement les différents projet en fonction des besoins, Production de contenu de communication, Tâches administratives et logistiques en lien avec l'exécution des activités de l'ONG.

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Le Service civique, qu'est ce que c'est ?

Pour mémoire, le service civique est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, Pour être volontaire, seuls comptent la motivation et le savoir-être.

Ce n'est pas un stage, ni du bénévolat ni même un emploi salarié, c'est un engagement volontaire pour une durée de 6 à 12 mois, rémunéré environ 580€.

Pour plus d'infos, consulter le site [ici](#).

Et pour le Kosovo, pas d'inquiétude! Ce petit État, le plus jeune d'Europe, est bon marché, agréable à vivre et très sûr. Les volontaires et stagiaires y viennent toujours!



Février 2021



Mars 2021



Avril 2021



Mai 2021



Juin 2021



Septembre 2021



Octobre 2021



Novembre 2021



Décembre 2021



Janvier 2022



Février 2022



Mars 2022

CLIQUEZ ICI POUR RECEVOIR D.E.M.A.I.I.N CHAQUE MOIS

WWW.EDITIONS-EPICURE.FR